

Mot du président et de la vice-présidente AG 2015

L'expérience d'un réel « contre-rôle » pour les acteurs du social fribourgeois.

CB : A la veille de fêter les 10 ans de la création de Trait d'union l'année prochaine, le comité désirait souligner le fait que Trait d'union devient de plus en plus présente, présentée, citée et sollicitée, comme un acteur à part entière du paysage social fribourgeois. Cette exposition oblige les membres du comité à sans cesse rappeler les objectifs et l'esprit de notre, de votre association.

A l'occasion du mot du président pour cette AG 2015 et afin de résumer les actions 2014, nous avons voulu reprendre la forme d'une présentation effectuée en novembre dernier dans le cadre d'une journée organisée par l'ASFRIS Association Suisse pour la Formation, la Recherche et l'Intervention Sociale, Nous avons reçu sa présidente Mme Françoise Tschopp lors de notre AG2012 pour une conférence sur la rationalisation des métiers du social. L'idée est de de vous faire sentir la manière dont on présente votre association.

Cette journée dont le thème était « Du contrôle social... au contre-rôle... » était placée sous le signe de l'indiscipline, comme dépassement des frontières entre les disciplines et les secteurs d'activité. Elle avait pour ambition de mettre en lumière les arts de faire, les pratiques de résistance et d'innovation, déployés par les bénéficiaires, les professionnel-le-s du travail social, de l'enseignement et de la recherche et ce pour déjouer, voire même subvertir les contraintes des pouvoirs économiques et politiques qui pèsent sur le champ du social.

SC : Votre vice-présidente et votre président ont eu l'occasion d'animer un atelier intitulé : « Trait d'union ou L'expérience d'un réel « contre-rôle » pour les acteurs du social fribourgeois » et de présenter en quoi notre association pouvait faire œuvre d'indiscipline dans le paysage social fribourgeois. Nous avons opté pour cette présentation pour une forme théâtrale et originale, que nous aimerions vous faire vivre, mais en illustrant notre propos des actions 2014.

Après une brève présentation des membres de TU nous avons décliné les objectifs de l'association en détournant les règles du jeu: le TABOU, que vous connaissez certainement tous. Un jeu où pour faire deviner certains mots il est interdit d'utiliser certains mots tabou, ces règles nous semblaient bien résumer la situation d'injonction dans laquelle se trouvent les professionnels du social et qui a réuni les fondateurs de TU, ou pour faire du social, il ne faut pas surtout pas faire du social. Nous avons donc choisi de détourner ce jeu pour transformer des notions habituellement TABOU en de réelles prescriptions de travail social. Le BUT du jeu proposé est donc de buzzer des notions qui parfois dérangent, déroutent, divisent, interpellent tout en montrant comment Trait d'union joue subtilement son contre-rôle. « Tabou et contre-tabou ».

CB : Premier objectif de Trait d'union : promouvoir et réaliser une collaboration interprofessionnelle et interinstitutionnelle en visant le renforcement du travail de réseau et le décloisonnement de nos institutions **BUZZ**

SC : Trait d'union se pose en **contestation** entre autre de ces modèles qui consiste à blinder ou standardiser les processus d'accueil ou de collaboration dans nos institutions, histoire de refileur la patate chaude aux collègues ou de confisquer cette évaluation ou cet outil précieux qu'est l'entretien de réseau aux acteurs du terrain en les confiant à des dispositifs, des formulaires, des coordinateurs XY ou je ne sais quel case manager **BUZZ**

CB : oui mais Trait d'union propose de le faire sans juger ou mettre en conflit nos institutions, mais en proposant de réunir et donner la parole aux acteurs concernés dans un processus collectif, participatif (par exemple des tables rondes) afin d'identifier les potentiels de collaboration, les attentes réciproques, les freins et limites structurelles et envisager quelques pistes pour les dépasser.

Le 20 novembre 2014, une table ronde sur la situation des jeunes en plus grandes ruptures réunissait près de 30 personnes dont 5 intervenants invités, assistants sociaux, éducateurs, psychologues, médecin, infirmiers, politique, conseiller scientifique pour tenter ensemble de définir le profil de ces jeunes en plus grandes difficultés, leur besoin en terme de sécurité mais surtout de reconnaissance au-delà d'une intégration strictement économique. Et si le rejet de ce modèle par certains jeunes n'était pas un signal fort contre un modèle qui dès l'école ne semble plus permettre de répondre à sa mission d'insertion, mais tend à catégoriser, classer et relayer la pression forte d'un modèle qui ne permet plus de proposer une place à tous. Des pistes ont été évoqués pour défendre des places différentes et différenciées pour ces jeunes dont l'intégration par le travail se fait de plus en plus tard ou ne se fera pas. Sans nier les intérêts de nos institutions, c'est bien celui des jeunes qui a été débattu.

SC : Le 5 juin 2014, les professionnels de l'Équipe Mobile d'Urgences Psychosociales du Canton de Fribourg (EMUPS) et de la Plate-forme d'accueil et d'orientation du RFSM nous présentaient le dispositif d'intervention d'urgence du Réseau Fribourgeois de Santé Mentale. Les nombreux membres présents mettaient en évidence le souhait de voir apparaître sur notre canton un dispositif mobile de soutien en temps de crise. Ils reconnaissent leurs difficultés à accompagner des personnes en souffrance psychique lors de phase aiguë. L'accès aux soins durant ces moments de crise était pointé comme souvent compliqué. Ce besoin a été relayé par un courrier adressé aux responsables du RFSM.

CB : Le 8 octobre dernier dans le cadre de la collaboration avec la Haute école Travail social Fribourg notre association remettait pour la troisième fois le prix TU au travail de Bachelor de Madame Anna Chappuis-Tondini sur «Flics et éducateurs de rue... un travail en commun?» Le défi de la mise en parallèle du travail de la police avec celui des travailleurs sociaux, comme un tabou nécessaire à lever a été brillamment relevé. La lecture du travail, utile à la réflexion sur la nécessaire collaboration entre nos services est toujours possible via notre site.

CB : deuxième objectif de Trait d'union : défendre les intérêts des destinataires de l'action sociale **BUZZ**

SC : Trait d'union se pose en **rébellion** face au développement d'un certains discours anti-usager ou suresponsabilisant quant à la nature de leurs difficultés et ce au sein de nos institutions ou services ; ne voyant le bénéficiaire plus que comme un abuseur potentiel de l'aide de l'Etat ou comme le seul responsable de ces problèmes, **rébellion** face au développement d'un travailleur social qui ne serait là que pour traquer et/ou identifier le mauvais pauvre (ou encore se faire abuser par l'utilisateur) et qui devrait pour se faire développer comme principale attitude la méfiance et la prudence, mobiliser de surcroît un référentiel juridique et procédural de plus en plus important dans son action quotidienne. **BUZZ**

CB : oui mais Trait d'union propose de le faire sans mettre au pilori ces mauvais travailleurs sociaux, mais en donnant entre autre la parole aux bénéficiaires et aux acteurs, qui par leurs témoignages peuvent expliquer les solutions trouvées et les difficultés dépassées.

Lors de l'AG du 7 février 2014, les personnes ressources d'une nouvelle formation de pair praticien en santé mentale, ainsi que deux pairs praticiens en formation venaient préciser les questionnements et compétences spécifiques de ces pairs patients, devenant pair aidant. La présentation du statut des pairs permit aux professionnels de réfléchir à leur (re)positionnement vis-à-vis de la personne en souffrance psychique, Depuis, le premier réseau romand de pairs praticiens en santé mentale a vu le jour (cf. site de re-pairs) et ses membres peuvent être sollicités pour des interventions auprès des personnes concernés ou d'un public large.

CB : troisième et dernier objectif de Trait d'union : développer des actions de promotion de l'action sociale **BUZZ**

SC : Trait d'union fait acte de **résistance** face aux critères quantitatifs, économiques ou statistiques comme seuls et uniques éléments d'évaluation de l'action sociale. **Résistance** contre un but unique de nos politiques qui est le développement économique de nos sociétés. **BUZZ**

CB : oui mais Trait d'union le fait sans brûler les rapports annuels de nos institutions, mais en informant, en donnant la parole aux acteurs du social pour défendre leurs critères de réussites, pour rappeler les bénéfices d'un développement socio-sanitaire harmonieux dans nos sociétés et en prenant une certaine place dans l'espace public fribourgeois

Par exemple, le 11 septembre, Trait d'union donnait la parole au lauréat 2013 du Projet « Atelier social - The Toy Factory ». Christophe Koersgen nous présentait son Expérience new-yorkaise qui a duré 6 mois et lui a permis d'appréhender la diversité des types d'action sociale présents dans la grande pomme, comme autant de mise en garde ou au contraire de ressources originales pour notre canton. La création d'une peinture murale sur le centre d'animation de Villars-vert en fut la première réalisation transférée et transférable, comme promotion d'une action sociale participative et créative (cf. photo).

Si TU n'a répondu à aucune consultation politique en 2014, nous avons été abordé ou cité à plusieurs reprises durant l'année comme un acteur clefs de la promotion de l'action sociale. Dans le cadre de la réflexion quant à la poursuite des activités du groupement fribourgeois des institutions sociales GFIS, Trait d'union a été invité par le SASOC à une nouvelle rencontre en vue de la constitution d'un nouveau comité. Fort du positionnement de l'assemblée lors de notre AG 2014, TU a décliné l'invitation, tout en mentionnant son intérêt à collaborer par la suite.

SC : TU a également été invité par le SASOC avec d'autres institutions à une visite organisée de l'Exposition de l'Oracle et du papillon comme prétexte pour échanger sur l'extension du concept vers la mise sur pied d'une nouvelle exposition mettant en avant la plus-value générée par les nombreuses offres du domaine social pour le développement et l'équilibre solidaire et durable du canton. Si pour des raisons de délai trop court, nous n'avons pas pu participer, nous avons remercié le SASOC et exprimé notre intérêt et la valeur de nos membres à participer à un éventuel groupe de travail en vue de la création d'une nouvelle exposition.

Autre exemple, La HETS-FR vient de nous contacter pour une éventuelle collaboration dans la mise sur pied de journées d'étude dans le cadre du jubilé de l'orientation Service social à la HETS-FR. Une évaluation des forces à donner est en cours.

Enfin, le comité TU a répondu favorablement à la sollicitation de Frisanté, qui a relevé le problème et les risques de précarisation pour certains bénéficiaires suite à la diminution du subside des caisses maladies : de 72% en 2014, il ne se montera plus qu'à 68% en 2015. Un groupe de travail va se mettre en place pour produire une interpellation de la part de TU. Marlyse Duc du comité va coordonner une rencontre. Si cette baisse concerne directement

les bénéficiaires que vous accompagniez, n'hésitez pas à vous engager et venir déposer vos arguments.

CB :

En conclusion, il nous semble que les actions de Trait d'union vous permettent, à vous membres, de vous ouvrir une certaine marge de manœuvre en tant qu'acteur social au-delà de vos fonctions professionnelles ou de votre attachement institutionnel. Vous trouvez, nous l'espérons, dans notre association la possibilité de révéler les enjeux du terrain en revendiquant une expertise inestimable qui est basée sur vos connaissances pragmatiques. Nous souhaitons dans ce sens que l'acteur social puisse ainsi se positionner, participer au développement des dispositifs sociaux et des politiques sous-jacentes et prendre des risques qui sont portés par un collectif constructif, qu'est Trait d'union.

C'est un travail social comme discipline professionnelle indisciplinée qui se construit. Cette construction s'opère sur les besoins du terrain, sur les nécessités sociales objectivées par les acteurs sociaux qui veulent ensemble trouver des réponses. Notre engagement professionnel nous réunit, le terrain et les bénéficiaires nous relie. L'action sociale se construit en déliant les langues et en osant un discours pragmatiques. Les enjeux liés à l'intervention sociale peuvent ainsi être réellement pointés par nos actions sans prendre en otage le bénéficiaire ou l'institution.

Claude Blanc, président
Sabine Corzani, vice-présidente

(version 4.2.2105)

www.trait-dunion.ch